CEFEDEM Rhône-alpes

Promotion 2013-2015

HORS CADRE

Un mémoire sonore

Laurent GRAPPE

Introduction 3

Pourquoi ce travail sur la précarité est devenu un travail musical 4
Créer un paysage social sonore 4
Paysage social, institution, enseignement 5
Un mémoire sonore 6

1”Bon matin on partait, le matin je partais dans la nature, complètement dans la nature.”
Si un individu est dans la nature peut-il être en même temps dans la culture? 11
L’organisation institutionnelle et l’exclusion sociale : deux schémas différents 13

2 Mais c'est une vie, c'est une vie à part, on se sent tellement mal tu te sens abandonné, complètement abandonné
La vie précaire est-elle une vie normale ? La norme, la marge 16
Une pluralité de normes 17
L’approche psycho-sociale de la précarité 19

3 Mais ils sont incapables d'accepter des propositions même comme ça. C'est malheureux ils sont incapables parce qu'ils ont perdu complètement le sens vivre, tu comprends.

Le non-recours et le problème que cela pose aux institutions et aux citoyens 23
Une non demande par dénigrement de ses propres capacités 24
Une non demande par découragement devant la complexité de l’accès 25
Une non demande par non adhésion aux principes de l’offre 26

4 Tu n'as pas de toit déjà tu traines, tu traines dans la rue. L'homme invisible, comme tu dis

Quel est le sens de l’enseignement musical pour des populations qui sont marginalisées ? 26
Pour moraliser ? 26
Pour éduquer ? 27
Pour témoigner ? 28
Pour participer à la valorisation de l’institution demandeuse de projet culturel ? 29

5 C'est quelque chose inimaginable dans un pays comme la France de rester comme ça
Le projet ”Echos de voix” à Saint Jean de Dieu 31
schéma 36
conclusion 39
Annexe 42

Introduction

Ce mémoire a pour origine une série d'enregistrements auprès de précaires, des gens qui vivent dans la rue.
Un entretien réalisé en 2008 avec Christophe a eu lieu chez moi, je l'avais rencontré par l'intermédiaire d'une connaissance qui fréquentait les alcooliques anonymes. Il est venu chez moi pour se prêter à un entretien qui a duré une heure et demi.
A cette époque là, il était sorti de la rue, il vivait dans un foyer. Aujourd'hui, je ne sais pas où il est ni comment il vit.
Au départ je l'ai enregistré sans intention de créer une musique à partir de cet entretien. C'est la clarté de son discours qui m'a poussé à travailler à une composition.

Depuis 2008, j'ai cherché une musique à composer et developper un travail sur ce texte.
Comment associer du son pour valoriser ce témoignage ? J'ai effectué de nombreux montages visible ou invisible, pour arriver à une forme d'environ douze minutes.

Dans ce témoignage, Christophe raconte sa vie dans la rue, les questions de logement, de rapport avec les institutions, sa vie quotidienne, l'alcool, la vie avec les autres, c'est une plongée dans le non-territoire de la grande précarité.

J'avais réalisé déjà d'autres musiques avec des précaires pour une commande intitulée "Chroniques sonores", dans le cadre du projet du Laboratoire local contemporain à Grenoble.
http://lelaboratoire.net/le-precaires-questions-contemporaines/

Deux chantiers ont été menés dans ce cadre :
- "Ville invisible", qui se passait dans une station service désaffectée de Grenoble, où il s'agissait de parler de l'invisible urbain ; l'odeur, les animaux dans la ville, les précaires. J'ai surtout travaillé sur une pièce de trente minutes en enregistrant des précaires : personnes en situation de transit, personnes au RSA, un syndicaliste à la retraite, une mère de famille…
- "La précarité, question contemporaine". J'ai enregistré une vingtaine de personnes dans différents contextes, ce qui a fait l'objet d'une exposition devant le musée de Grenoble.
Un livre a été édité, avec de nombreuses photos : *Le précaire, questions contemporaines* Paru le : 13/05/2008

Une pièce de trois minutes quarante est à télécharger depuis ce lien http://www.local-contemporain.net/audio04/

A la suite de ce travail avec le Local contemporain, j'ai utilisé quelques enregistrements réalisés à

Grenoble et à Lyon et joué avec un trio de guitariste: Bocofri,
Olivier Bost
http://www.jazzsra.fr/membres/155-Olivier__Bost--biographie.html

Yannis Frier
http://grandchahut.free.fr/yannisfrier.htm

et Vincent Copier
http://grandchahut.free.fr/vincent_copier.htm
lors du festival Grand chahut de 2009

http://grandchahut.free.fr/petits_chahuts_itinerants.html#1

En 2009, j'ai fait un duo de musique improvisée avec Pascal Parillaud, « Précaires », créé à la Chapelle de Rillieux-la-pape organisé par l'association « Chef menteur » où des extraits de ces entretiens montés furent diffusés.
https://fr-fr.facebook.com/pages/chef-menteur/237452089640248

Pourquoi ce travail sur la précarité est devenu un travail musical.

Faire entendre les paroles est d'autant plus important que l'exclusion est de plus en plus forte. C'est une forme de résistance, que de mettre à jour la parole de gens qui en sont privés. Le fait de vivre dans la grande précarité donne aux gens une voix très singulière ; les accents, le débit de parole, le timbre de la voix, la musique permettent de faire entendre le son particulier de cette parole, et qu'elle devienne publique. Le fait de mettre en musique permet de chercher, à travers la prosodie, une musicalité propre à ces personnes.

Créer un paysage social sonore

Mon activité consiste à tendre les microphones pour capter le son qui potentiellement peut devenir musical et je trouve que ces entretiens sont à considérer, plutôt que comme un paysage sonore, comme un *paysage social sonore.*

Qu'est-ce qu'un paysage social ? Pourquoi est-ce important ? Avec la musique concrète, on fait souvent du paysage sonore, souvent on va dans la nature, mais comme nous vivons dans l'urbain, le paysage social prend en compte les gens tels qu'ils s'inscrivent dans ce contexte urbain. Le paysage social découvre, dans le paysage urbain, les endroits qui restent dans l'ombre. Le paysage urbain, les voitures qui passent, le son grave continu en fond. Par la musique concrète, il pourrait se passer de

société, du fait de l'isolement des sons. Or, lorsqu'on se rapproche d'une parole, on inscrit le son dans une réalité sociale.

Un paysage social sonore peut être défini à partir de deux approches, celle du « paysage sonore » de Murray Schafer, et de « l'espace social » de Henri Lefebvre dans « la production de l'espace »

Selon Henri Lefebvre, l'espace est une production sociale :

> « le mode de production organise - produit - en même temps que certains rapports sociaux - son espace et son temps. C'est ainsi qu'il s'accomplit (…) L'espace ainsi produit sert aussi d'instrument à la pensée comme à l'action. Il est, en même temps qu'un moyen de production, un moyen de contrôle donc de domination et de puissance. »[1]

Les personnes qui ne participent plus au mode de production, par leur travail, par la consommation, par le rapport aux institutions, services sociaux, services médicaux etc. , sortent de l'espace et du temps propres à ce mode de production. En étant à la marge de la société, elles tendent à ne plus chercher à y avoir une place. En effet, il y a un investissement nécessaire des classes sociales, des individus qui en font partie, dans leur appropriation de l'espace :

> « un nouveau mode de production, une nouvelle société, s'approprie, c'est-à-dire organise à ses fins l'espace préexistant, modelé auparavant. Les classes sociales s'y investissent différemment, selon leur place hiérarchique au sein de la société, dans ces espaces occupés ».

Le contexte social dans lequel je promène mes microphones se situe dans un espace hors des rapports de production, c'est un espace social invisible. Il se caractérise par de l'inaudible. Le fait d'approcher les micros et de capter cette parole pour en faire de la musique dans ce contexte est producteur de temps et d'espace.

Cette parole tend à figurer du temps et de l'espace là où il n'y en a pas ou plus. L'espace ainsi produit est un acte de ré-appropriation, un moyen de redonner une puissance de l'individu exclu.

<u>Paysage social, institution, enseignement</u>

Il n'existe pas de lien évident entre les paysages sociaux constitués par la précarité et les institutions,

---

[1]Henri Lefebvre, *La production de l'espace*, 1974. Paris, Economica, 2000, 512 pages. Les extraits utilisés sont sur le site http://www.jy-martin.fr/EX/website.hebergement.lycos.fr/www.jy-martin.fr/articlee507.html?id_article=132

qu'elles soient sociales, éducatives ou culturelles, les précaires sont les plus loin de l'institution, du fait d'un double mouvement :

- L'institution fabrique, par le système de compétition et de hiérarchisation, une disqualification.
- Le "syndrome d'auto-exclusion", tendance à s'exclure soi-même de l'espace social caractéristique des personnes en situation de grande précarité, **r**end l'institution lointaine, voire inaccessible.

Ce syndrome, analysé par Jean Furtos, psychiatre au Vinatier, résulte d'une protection de l'individu qui préfère ne plus avoir à affronter le rejet d'autrui :

« le syndrome d'auto-exclusion est une manière de se soigner soi-même quand on est dans un milieu excluant qui vous empêche de vivre. »[2]

Etre hors-cadre, c'est ne pas être dans la société institutionnalisée. Le cadre définit la limite entre intérieur et extérieur, c'est l'institution, le social bien vécu. Le cadre met en relief, met en valeur l'intérieur, le contenu, par opposition aux alentours, c'est à dire inclut ou exclut. Le cadre définit une frontière et fonde un territoire.

Si une frontière peut être définie comme « Toute espèce de barrage, défense, obstacle que l'on peut ou doit franchir » [3] (CNRTL), le travail « hors cadre » veut réaliser un pont entre ces deux territoires ; territoire délimité de l'institution, et territoire ignoré d'un paysage social réel et invisible.

Un mémoire sonore

Ce mémoire est un mémoire sonore ; il fait entendre ce qui ne s'entend pas. Il n'est pas construit comme une réflexion sur une composition, mais part de la composition pour réfléchir, à partir de l'écoute, à la manière dont on interroge l'institution, sur le sens que propose l'institution, au regard de ce qui se trouve hors cadre.

« Hors cadre » rend audible ce que l'institution fabrique et ce syndrome d'auto-exclusion
Il fait entendre l'expression des plus précaires:
- Il faut aller chercher la parole des gens, sinon on ne l'entend pas.
- Les gens sont avides de partager leur expérience et témoigner leur est nécessaire.
- Par la composition, je cherche à rétablir et à rendre un paysage social digne, et à le diffuser dans le cadre de l'institution pour déconstruire ce phénomène d'exclusion ainsi que pour montrer les limites de cette même institution.

---

[2] Jean Furtos, Psychiatre et Directeur Scientifique de l'ONSP
http://www.orspere.fr/presentation-de-l-onsmp-orspere-1/

[3] CNRTL http://www.cnrtl.fr/portail/

La parole précaire, transformée par le son, révèle quelque chose sur le cadre par l'extérieur du cadre. Autrement dit, ce qui nous intéresse ici ce sont les pratiques musicales telle qu'elle sont reconnues par les institutions dans leur rapport au paysage social qui est décrit dans cette pièce.

L'idée de mémoire sonore est étayée par le fait que l'on ne peut pas se satisfaire d'une description de cette pièce par écrit : la prosodie, le débit de la parole, l'accent, l'intérêt avec laquelle la personne décrit des situations vécues pour les faire passer à l'écoute sont autant de paramètres que l'écriture ne peut pas transcrire.
L'environnement sonore tend à orienter cette écoute pour signifier plus encore d'où parle la personne.

Qu'est ce qui différencie l'écoute d'un témoignage seul et l'écoute d'une pièce musicale ?

- Sortir de l'habitude d'écoute : La radio, la télé, Internet, sont des média qui déversent continuellement des reportages de témoignages qui, par leur diffusion répétée, finissent par faire disparaître ce qui est dit dans un tourbillon d'informations indistinctes, et ne permet plus d'écouter ce qui est dit. La diffusion musicale sur hauts parleurs crée une situation pour l'auditeur où il ne s'attache plus aux mêmes significations, puisque des caractères musicaux orientent l'écoute vers une forme nouvelle, c'est-à-dire une forme en rupture avec les modes les plus courants de la diffusion de la parole des précaires.

- Si la parole est musicale, le statut de la parole change : la subjectivité de mon action musicale sur le texte et la subjectivité du propos d'une personne captée par le microphone parmi d'autres fabriquent une entité capable de dégager une idée plus générale et de parler à tous.

Mettre en musique cette parole, c'est faire accéder ce qui est dit à un autre statut :
- un statut de création. La parole est à la fois une création et un matériau de création, et la création sonore n'est pas détachée de cette parole créatrice ; cela forme un tout cohérent.
- un statut public spécifique : le fait de mettre la parole en musique rend possible une diffusion publique d'un échange qui resterait privé, entre deux personnes, mais cela serait aussi bien réalisé dans un reportage. Par contre, en isolant la parole par montage et en mixant la musique à cette parole, le caractère biographique et psychologique de la personne s'estompent pour laisser place à un sens plus général. La musique fait accéder à un imaginaire où le pathos n'est pas l'écoute privilégiée, car on ne focalise plus sur l'individu, mais on propose un ensemble sonore qui résiste à la simplification.

- Il existe un cérémonial pour faire entendre la musique. L'écoute d'une musique se différencie d'une écoute de témoignage : elle se produit suivant une série de rituels propres à tout ce qui concerne la diffusion artistique.
Le caractère de « création artistique » induit que les rituels d'écoute sont relativement maintenus

quelque soit le cadre : rapport œuvre-public, scène-salle, etc.

Le fait que ce soit une création musicale rend possible un changement de territoire de l'écoute. Un reportage-témoignage suppose plutôt un mode d'écoute privé alors qu'on peut imaginer diffuser la pièce dans une salle de concert et dans différents lieux publics : la rue, des associations, des cafés, des lieux de soin, lieux de travail, musées, écoles, etc.

L'hypothèse de ce mémoire sonore est que lorsque l'on travaille sur un matériau musical situé en dehors de l'enseignement de la musique on peut réfléchir, à partir de ce matériau même, à l'enseignement musical tel qu'il est dispensé.

Ecoute de "Hors Cadre"
Durée 13 minutes

A partir de l'écoute, il sera question de puiser dans la parole énoncée, des fragments signifiants, qui permettront de questionner précisément à partir d'une "musique précaire" le sens de l'enseignement musical tel qu'il est institué.

Bon matin on partait, le matin je partais dans la nature, complètement dans la nature

Lorsque Christophe parle, pour commencer, de ”partir dans la nature, complètement dans la nature” il dit déjà qu’il n’est plus un être social dans une phrase qui se décompose en trois parties, comme une boucle, avec une ré-injection :

Bon matin on partait
1 2
Le matin je partais dans la nature
1 2 3
complètement dans la nature
3

Si on écoute le premier segment, on peut entendre ”on” partait ; ”on” est indéfini ; tout le monde, un groupe, dans lequel on ne sait pas si Christophe est inclus ou pas.
On peut imaginer une destination puisqu’elle n’est pas indiquée : que font les gens le matin ? ils partent au travail, ils commencent leur activité. Le verbe partir est un verbe d’action, qui suppose une bonne santé, qui suppose d’être en état d’agir, une volonté d’agir. Mais qu’est-ce que la volonté ?
Si on écoute le deuxième segment, on entend ”je” partais, c’est-à-dire qu’il se présente lui-même : quelqu’un qui part. Cela dit à la fois qu’il est seul à partir, et qu’il est actif. On apprend aussi sa destination : ”dans la nature”. Qu’est-ce que c’est que partir dans la nature ? Ça peut être en même temps partout, en même temps dans un endroit agréable, par opposition à la vie urbaine. On peut partir dans la nature pour aller à la pêche, pour aller à la plage, faire un pic-nique, etc.
A écoute du troisième segment, on entend ”complètement” dans la nature, qui nous laisse supposer que cette nature, c'est nulle part, sans lien avec personne, perdu au milieu de nulle part. La nature se représente comm un lieu vide, en friche, non réglé par des codes, sans lois. La nature, maintenant, n’est plus un lieu où l’on va pique-niquer, mais un no man’s land, un territoire sans hommes.
La phrase d’introduction découvre, au fur et à mesure de son développement et avec précision, l’endroit où il n’y a plus de société. Christophe évoque par deux fois la ”nature” que l’on peut opposer à une ”culture” défaillante.
Mais qu’est ce que c’est que cette culture?
Ça peut être l’ensemble des us et coutumes d’une société et plus largement ce qui est commun à un

groupe social ou pour reprendre la définition de l'UNESCO:

> ”l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.»[4]

Si un individu est dans la nature peut-il être en même temps dans la culture?

Si nature et culture s'opposent absolument, Christophe est en dehors de tout ce qui caractérise la culture.
D'après la définition de l'UNESCO, ce qui semble concerner les personnes dans la grande précarité, ce qui concerne Christophe, ce sont les ”questions intellectuelles, matérielles et affectives”, les ”droits fondamentaux de l'être humain”, éventuellement ”les systèmes de valeurs” sociaux.
Pourtant cette définition nous dit que cette culture englobe également ”les arts les lettres et les sciences”.
L'accès aux arts, aux lettres, aux sciences et aux savoirs sont un ensemble de choses qui n'atteignent pas Christophe.
Si on imagine que nature et culture ne s'opposent pas absolument, s'il existe une porosité entre ces deux états, il semble qu'elle ne concerne que la survie au quotidien, et *pour les exclus c'est l'accès aux arts et aux sciences qui est hors cadre.*

En considérant que les arts, donc la musique, font partie de la culture et qu'aucune culture n'existe sans arts, et sans musique, il faut bien admettre que la musique est concernée par le problème de l'exclusion. L'exclusion interroge profondément la valeur, la signification, la place sociale de la musique.
Mais que peut faire l'enseignement musical avec les gens qui sont ”complètement dans la nature”?
- A quoi sert l'enseignement musical avec les gens ”complètement dans la nature”?
- Comment concevoir un enseignement musical avec des gens”complètement dans la nature”?
-Est ce que les gens qui sont ”complètement dans la nature” interrogent les institutions d'enseignement musical dans leurs objectifs?

---

[4]”l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.” UNESCO, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982, http://portal.unesco.org/culture/fr/files/12762/11295422481mexico_fr.pdf/mexico_fr.pdf

Tu n'as pas de toit déjà tu traines, tu traines dans la rue. L'homme invisible, comme tu dis

« Quand on travaille pour la marge, on travaille pour le centre de la société, même si le centre ne veut rien en savoir. », dit Jean Furtos.[5]
Marge, marginal. Marginal: en dehors. En dehors de quoi ? de la société, qui serait le centre. Le schéma est concentrique. Il y a un noyau central, plus on s'en écarte, moins on bénéficie des apports du centre (services sociaux, médicaux, éducatifs, culturels, etc.)

L'organisation institutionnelle et l'exclusion sociale se schématisent de deux façons différents.

Le mot "marge" se rapporte à la figure du marginal, c'est ce qui est sur le côté voir en dehors de la société qui en serait donc le "centre".
Ce schéma social est différent du schéma pyramidal qui correspond aux institutions musicales. Dans un schéma pyramidal il n'y a pas de marge puisque l'ensemble de la société est théoriquement concerné, le dehors social n'est pas pensé, on suppose que l'enseignement de la musique est pour tous.
Dans un schéma concentrique, plus on s'en écarte du centre qui serait le noyau attractif, moins on bénéficie des apports de ce centre (les services sociaux, médicaux, éducatifs, culturels etc…).
Dès que l'on prend en compte l'existence de "marginaux", il faut réfléchir à la place des institutions non pas en termes de progression individuelle ou de cursus, mais par rapport à un "dehors social", le schéma pyramidal ne fonctionne donc plus.

- Où se situent les institutions, et les institutions de formation musicale ? soit elles se situent au "centre", soit elle se situent entre le centre et la marge pour couvrir tout le champ.
- Si elles situent dans le centre qu'est-ce qui se passe ?
- Si elles se situent à la limite centre-marge, qu'est-ce que ça change ? pourquoi c'est difficile ? pourquoi est-ce un enjeu pour l'enseignement musical ?

pourquoi/comment ?

Si l'institution de l'enseignement de la musique se déplaçait de son centre vers la marge elle pourrait couvrir le champ entre centre et marge.
Le fait de travailler la musique avec la marge tente donc de décentrer l'institution vers un "dehors social".
Cela permet de:

---

5 *Ibidem.*

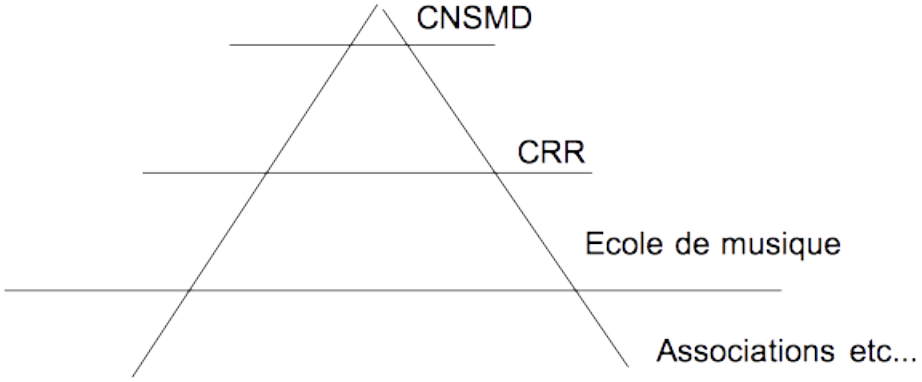

Schéma pyramidal

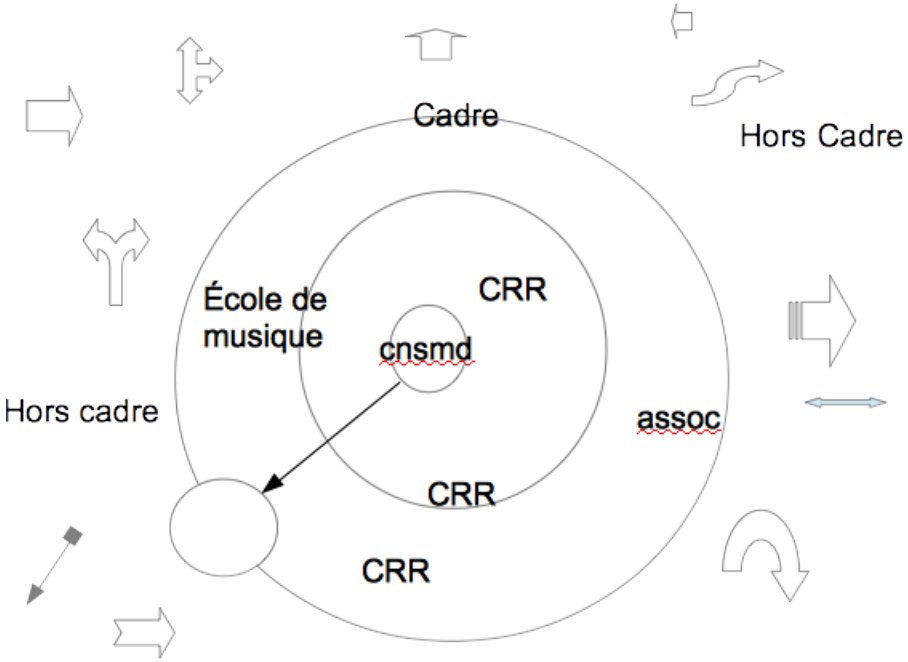

Schéma concentrique (attractif)

- interroger l'institution à sa limite, sur ses limites.
- Réhabiliter la marge, la rendre visible, active dans un lieu où elle ne peut pas être
- travailler sur les modes de représentation de la musique
- La musique pour qui ? interroger l'enseignement de la musique dans ses objectifs (la musique pour tous, par ex) et ses modalités (quelles sont les limites de la pédagogie?)

Mais c'est une vie , c'est une vie à part, on se sent tellement mal tu te sens abandonné, complètement abandonné

On remarque que la phrase est construite sensiblement de la même manière que la précédente, par un développement répétitif qui approfondi l'idée petit à petit.

Mais c'est une vie
1
c'est une vie à part
1 2
on se sent tellement mal, tu te sens abandonné
3 3 4
complètement abandonné
4

On peut donc décrire un mouvement dans la phrase : une vie (une vie c'est quoi) une vie à part (une vie à part c'est quoi ?) //une vie singulière, (toute vie est singulière) une vie hors cadre, en dehors, en dehors de la norme, sans société ? (tu vis avec des gens- une société particulière) Une vie à part, est-ce que c'est une vie normale ?

La vie précaire est-elle une vie normale ? La norme, la marge

> « La norme admet des écarts. Celui qui s'écarte de la norme n'est, par conséquent, pas hors norme. Il est tout simplement dans une position d'errance à l'égard de la norme et cette errance peut conduire à une remise en question de la norme majoritaire par la position d'une norme, forcément minoritaire, puisque elle est posé, dans l'ombre de la grande norme, par un sujet minuscule. »[6] G. Le Blanc

Il n'y a pas de « hors norme » par rapport à la norme, mais il y a une « errance » par rapport à la norme.
Cela réintroduit le sujet précaire dans le social.

---

6 Guillaume Le Blanc, *Les maladies de l'homme normal*, Paris, Editions du Passant, 2004, p.9

S'il n'y a pas de hors-norme, il ne devrait pas y avoir de « hors cadre » ; parce que cette errance n'est pas une négation de la norme, mais une façon de la bousculer.
Lorsque Christophe dit " tout ce qui est service social ils ne s'occupaient vraiment rien y faisaient strictement rien. Ils étaient débordés, plein de papier sur le bureau...", il vient rappeler que l'institution se doit de faire quelque chose pour lui.
Ce n'est pas anormal d'être précaire dans une société, mais le précaire ne peut pas être qualifié d'anormal, ni d'individu malade, atteint d'une pathologie. Ou s'il est malade, ce n'est pas sa maladie qui le fait qualifier de précaire. En effet, si l'alcoolisme est une maladie des précaires, elle est aussi une maladie qui touche des personnes non précaires. Donc ce n'est pas l'alcoolisme qui les qualifie de précaires. Pour Christophe c'est même l'inverse, c'est à dire que c'est cette précarité qui le rend malade et qui l'incite à employer l'alcool :

> « j'appelais ça un médicament à l'époque tu as dépensé tout tes sous pour un médicament parce que pour nous c'était un médicament ».

Si on suppose que le cadre c'est la norme, donc que le hors-cadre est le domaine hors de la norme ; le domaine de l'a-normal. Or les précaires, on ne peut pas les qualifier de personnes anormales.

> « Le conflit n'est donc pas entre le normal et l'anormal puisqu'il n'y a aucun sens à sortir des normes mais entre une norme majoritaire et une norme minoritaire. Ce qu'il faut penser c'est donc bien plutôt le conflit des normes qui est le fait de toute société, lequel prend nécessairement sens à partir d'*une reconnaissance de la pluralité des normes."*[7]

Mais est-ce que toutes les normes sont normales ?

> "Il n'y a pas de normes plus normales que d'autres mais seulement des normes plus viables parce que répondant d'avantage aux attentes d'un groupe réduit ou étendu et parce qu'offrant plus de facilité à ceux qui les adoptent." [8]

<u>Une pluralité de normes</u>

«une vie à part», une vie différente, avec des normes spécifiques, des normes minoritaires. Comment se déroule une journée de Christophe :

---

[7] Le Blanc, Op.Cit.p.10

[8] *Ibidem*

> «On commence par se laver heu manger (pour moi une fois par jour) heu... dormir, ça veux dire tu es complètement perdu, chercher du travail, s'occuper de ses papiers, même si tu as des rendez vous tu dit oh putain fait chier aujourd'hui j'ai bu je veux pas aller la bas fait chier hein? Hein? Tu n'a pas de possibilité de téléphoner parce que t'as pas de téléphone t'as pas d'argent pour acheter une carte téléphonique. Complètement tu laisses tout, tout... tout voilà.»

On peut chercher les marques d'une organisation de la vie normale, régulière de Christophe et nous voyons en même temps que tout est difficile (”manger une fois par jour”, ”tu es complètement perdu”, ”oh putain fait chier aujourd'hui j'ai bu”, ”t'as pas de téléphone”, ”t'as pas d’argent") par rapport à la norme majoritaire.
On aurait un schéma comme ça :

NORMAL

_____

CADRE / HORS-CADRE
/ Grande Précarité

Pour tenter de comprendre comment cette question de l'errance du précaire par rapport à la normalité, on peut faire un détour par la pensée de Canguilhem sur le normal et le pathologique :

> «Il est possible que le normal soit une catégorie du jugement populaire parce que sa situation sociale est vivement, quoique confusément, ressentie par le peuple comme n'étant pas droite.»[9]

Un comportement « normal » serait un comportement « droit », c'est à dire conforme à une règle. Mais d’où viens cette règle, comment les règles sont elles édictés?

> «Mais le terme même de normal est passé dans la langue populaire et s'y est naturalisé à partir des vocabulaires spécifiques de deux institutions, l'institution pédagogique et l'institution sanitaire, dont les réformes, pour ce qui est de la France au moins, ont coïncidé sous l'effet d'une même cause, à la Révolution française. Normal est le terme par lequel le XIXe siècle va désigner le prototype scolaire et l'état de santé organique.»[10]

Cette définition du mot normal est donc issue de deux institutions : l’école et l’hôpital. Le prototype scolaire et l’état de santé organique désignent le corps et l’esprit normaux, mis aux normes, conforme aux normes pour un individu en entier.

---

9 Georges Canguilhem, Le normal et le pathologique, 1966…http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/canguilhem_georges/normal_et_pathologique/Canguilhem_normal_et_pathologique.pdf

10 *Ibidem*

L'école concerne l'homme normal, donc aussi Christophe ; or il faut prendre en compte que la norme institutionnelle fait violence à "l'homme normal" en état de souffrance. Les institutions s'adressent à « l'homme normal » dont les souffrances ne vont pas jusqu'à des empêchements à s'inscrire dans des rapports sociaux institutionnalisés.

L'approche psycho-sociale de la précarité

Selon Gomez Saint Bonnet, pour Canguilhem,

> "Être en bonne santé, c'est valoriser d'une certaine manière la norme et en même temps être capable de supporter des écarts à cette valorisation. Si on produit une nouvelle norme et que cette norme ne permet pas d'écart, on est de nouveau dans quelque chose de pathologique."[11]

Cette remarque à propos de "l'être en bonne santé" ne peut-elle pas concerner "l'être en bon état social" ?
La frontière entre maladie et précarité sociale n'est pas évidente ; en témoigne l'existence d'une "clinique psycho-sociale" qui s'applique à comprendre et agir sur les liens entre maladie mentale et précarité sociale.
Ainsi à l'hôpital psychiatrique du Vinatier a été fondé un *Observatoire national des pratiques en santé mentale et précarité*[12], collectif de recherche fondé par Jean Furtos, qui travaille sur les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale[13] et le lien entre le contexte de précarité et la souffrance psychique.[14]

> "Pourquoi « effets cliniques » ? Parce qu'un contexte qui reste à définir, celui de la précarité, a des effets psychiques, à différencier d'une perspective étiologique ou causaliste de nature médicale." [15]

---

[11] Gomez Saint Bonnet, la normalité à l'école de Canguilhem, , séminaire "vie normale, vie handicapée", Collège des Bernardins, 20011http://www.collegedesbernardins.fr/images/pdf/Recherche/3/recherche-2010-2012/6_seminaire-vie-norm-parf-handi--6.pdf

[12] Fondé en 1996, l'Observatoire Régional Rhône-Alpes sur la Souffrance Psychique en Rapport avec l'Exclusion (ORSPERE) devient en 2002, au regard de ses activités nationales, l'Observatoire National des pratiques en Santé Mentale et Précarité (ONSMP). Il s'adresse à un public de professionnels du champ sanitaire et social qui, dans l'exercice de leur fonction, sont confrontés à la souffrance psychique, génératrice d'exclusion sociale et/ou d'altération de la santé mentale. http://www.orspere.fr/presentation-de-l-onsmp-orspere-1/

[13] http://www.orspere.fr/IMG/pdf/Mental_idees_n11_sept_07_J_Furtos.pdf
Jean FURTOS, Psychiatre des hôpitaux, Directeur scientifique de l'Observatoire National des Pratiques en Santé Mentale (Onsmp - Orspere), "Les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale", *in : Mental'idées* n°11 - 09/2007 - L.B.F.S.M.

[14] Jean Furtos, « Contexte de précarité et souffrance psychique : quelques particularités de la clinique psychosociale », Soins Psychiatrie, n°204, septembre- octobre 1999, p. 11 à 15.

[15] *Ibidem*

En fait, pour comprendre l'état de Christophe, il n'y a pas d'autre cause que la précarité de l'emploi, du logement…

> ”Pourquoi « souffrance » ? Parce qu'il s'agit d'un mot de sens commun qui n'a pas besoin d'être défini et qui ne se déduit pas d'une localisation anatomique, comme la douleur organique d'une rage de dents ou d'un rhumatisme chronique ; il s'agit d'une douleur d'existence, d'une souffrance qui peut certes accompagner une douleur organique mais aussi l'humiliation, le mépris social, ou pire l'indifférence.”[16]

La ”douleur d'existence” est clairement exprimée par Christophe, pour lui et pour les autres précaires :

> ”Ils sont dégoutés de trouver un travail, dégoutés de trouver un toit normal où il y a des douches où y a des toilettes, où y a une chambre avec un lit, tu comprends, chauffage et tout ce qui suit c'est des choses c'est pas du luxe hein ? Mais ils sont incapable d'accepter des propositions même comme ça. C'est malheureux ils sont incapable parce qu'ils ont perdu complètement le sens vivre, tu comprends.
> Moi j'étais pas loin, j'étais pas loin , j'ai dit « peut être je crève comme ça, tant mieux je crève dans la rue avec les autres, c'était peut être meilleurs solution”.

Jean Furtos explique encore que :

> ”Cette souffrance est « psychique » parce qu'elle est soumise au travail psychique qui peut être sidéré, comme dans le traumatisme traumatisant, ou plus ou moins élaboré.”[17]

On sait pour Christophe que quelque chose s'est passé dans sa vie qui est un élément traumatisant:

> *”*j'étais séparé d'avec ma femme et tout ça je vais voir mes enfants dans des conditions normales ça veut dire si tu n'a pas de toit tu n'as pas de conditions normales. Non non je ne les voyait pas parce que j'étais pas apte à... comment s'appelle... heu assumé d'être père ou ou même ex-mari ou n'importe quoi j'étais vraiment la merde... c'est la merde, voilà.”

Cette souffrance est enfin « d'origine sociale » , dit Jean Furtos, ”parce qu'un individu isolé, ça n'existe pas: on est toujours au moins à la marge d'un groupe, avec toujours à l'horizon une appartenance ou une exclusion possible de cette groupalité qui est de nature politique.”

---

16 *Ibid.*

17 *Ibid.*

Pour Christophe cette souffrance est d'origine sociale puisqu'il se sent abandonné par les institutions.

> ”tout ce qui est service social il ne s'occupait vraiment rien y faisait strictement rien. Ils étaient débordés, plein de papier sur le bureau... mais, mission impossible même demander n'importe quoi, demander quelque chose c'était mission impossible. «Monsieur vous savez j'ai cent cinquante mille dossiers sur ma table vous n'êtes pas premier» voilà, c'est tout le temps, c'était quelque chose de tragique.”

Christophe va trouver les services sociaux et constate qu'on ne peut pas s'occuper de lui, que l'institution est débordée par les demandes, et il est renvoyé à son errance.

Les précaires sont des gens ”entièrement sociaux”, ils sont ”normaux”, ils souffrent mais ne sont pas considérés comme malades, et ils ne sont pas non plus des citoyens reconnus comme tels. Il y a un décalage entre le droit aux prestations et aux services publics, et l'accès à ces services. Comment expliquer cela ?

Mais ils sont incapables d'accepter des propositions même comme ça. C'est malheureux ils sont incapables parce qu'ils ont perdu complètement le sens vivre, tu comprends

Philippe Warin Directeur de recherche au CNRS et cofondateur de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore), souligne la particularité des relations aux aides sociales:

"Les offres de prestations sociales, comme l'offre publique en général, n'ont jamais de destinataires contraints, alors même qu'elles constituent une obligation pour les prestataires. Autrement dit, personne n'est obligé de recourir. Comme on le voit de plus en plus, beaucoup ne demandent plus rien, même s'ils ont besoin d'une aide financière ou d'autre chose."[18]

Le non-recours et le problème que cela pose aux institutions et aux citoyens

Voilà ce que dit Christophe *: "mais moi comme j'étais, tu sais j'étais comme ça je me suis arrangé toujours j'ai dit bon ah oui on a vu pire ? Ah bon merci beaucoup voilà heu je A la prochaine c'était a chaque fois comme ça, je ne me suis pas battu tu sais comme les autres ils se seraient battu à fond moi j'étais incapable parce que y m'a dit voilà y a des gens qui sont dans des situation beaucoup plus difficiles moi je dit putain bon on laisse la place pour les gens qui sont encore pire hein?"*

Il est possible de faire un parallèle entre les institutions de l'enseignement de la musique et celles qui s'occupent des prestations sociales. En effet, l'offre publique de l'enseignement de la musique n'a jamais non plus de destinataires contraints alors qu'elles constituent également une obligation pour les prestataires.

Quelle sont les formes qui font que, comme les prestations sociales, le public n'a pas recours à l'enseignement musical? Comme P. Warin l'explique dans son article et que nous pouvons transposer à l'enseignement musical, il existe trois principales formes de non-recours:

La non connaissance, lorsque l'offre n'est pas connue,

La non demande, quand elle est connue mais pas demandée,

La non réception, lorsqu'elle est connue, demandée mais pas obtenue.

On peux donc reprendre pour l'enseignement de la musique la définition de P. Warin:

---

[18] Philippe Warin "Qu'est-ce que le non-recours aux droits sociaux ?", *in : La vie des idées*, 01-06-2010 http://www.laviedesidees.fr/Qu-est-ce-que-le-non-recours-aux.html

> ”le non-recours renvoie à toute personne qui – en tout état de cause – ne bénéficie pas d’une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre.”

On peux très bien supposer alors, comme P. Warin le décrit, qu’il se produit les mêmes effets pour l’accès à l’enseignement de la musique :

> ”le non-recours n’apparaît pas comme un incident plus ou moins fortuit, notamment dans le processus de demande (par non connaissance de l’offre ou problème dans la mise en œuvre), mais comme un rapport social à l’offre publique et aux institutions qui la servent.”[19]

Le principe de l’activation que souligne P. Warin plus loin, renvoie, lui, aux inégalités sociales. Les institutions d’enseignement de la musique sont également confrontés à celui-ci :

> ”En particulier, le principe de l’activation, avec ce qu’il suppose comme engagements à respecter, peut susciter : une non demande par dénigrement de ses propres capacités, une non demande par découragement devant la complexité de l’accès, ou encore une non demande par non adhésion aux principes de l’offre. Dans ces différents cas, les situations de non-recours paraissent contraintes et renvoient aux inégalités sociales, c’est-à-dire ici aux handicaps liés à l’appartenance sociale, au manque de capacités, au statut imposé que l’offre avive.”[20]

<u>Une non demande par dénigrement de ses propres capacités :</u>

On peut dire qu’il y a plusieurs niveaux de dénigrement de ses capacités :
On peut se dire ”pas bon musicien” ; pas assez pour intégrer un cursus d’enseignement musical. Il est supposé que l’école de musique et le conservatoire demandent déjà un ”niveau musical” à l’entrée, ou une sorte de disposition, par exemple ”avoir de l’oreille”. Cette disqualification est produite par d’anciennes règles du Conservatoire, lieu de professionnalisation. Devoir passer par un examen d’entrée peut faire peur.
En 1985, un ami m’a dit que je devrais faire le conservatoire parce qu’il y avait une classe d’électroacoustique qui semblait intéressante pour moi ; c’était une musique d’atelier, technique et en même temps ouvert à des gens qui n’avaient pas de parcours de formation musicale avant. Je suis allé au Conservatoire pour me rendre compte de ce que c’était que l’examen d’entrée : il fallait reconnaître des morceaux de musique, les situer dans le temps, dans l’histoire, faire un test d’oreille, faire l’analyse d’une pièce, décrire des sons… je me suis dit que c’était trop difficile pour moi, je suis redescendu par les escalier et j’ai pleuré. J’ai laissé tomber, je faisais de la musique dans un local, de la batterie, je jouais souvent tout seul, c’était une des raisons qui m’avaient donné envie d’aller au conservatoire, pour m’ouvrir aux autres ; je travaillais par intérim, ce qui me laissait du temps pour

---

19 *Ibidem*

20 *Ibid.*

jouer. Ensuite un ami musicien qui était entré au conservatoire dans cette classe d'acousmatique, m'a dit que c'était possible que j'y arrive, et j'ai passé le concours l'année suivante. Je peux conclure que j'ai perdu une année parce que la difficulté du concours m'a impressionné. Ce n'est pas le Conservatoire qui m'a aidé à intégrer les études de musique, mais un rapport social ; on peut donc se dire qu'entre l'institution et les personnes qui pourraient y accéder mais se sentent incapables de le faire, il faut des personnes qui expliquent et désacralisent, dédramatisent la difficulté. Les écoles de musique pourraient développer des moyens de faire parler d'elles qui ne soient pas uniquement formelles, elles ne peuvent pas en rester à de la communication, mais développer des médiations avec des personnes aptes à faire le lien entre le dedans et le dehors.
Plus les gens se sentent socialement loin de l'institution, plus cette médiation est nécessaire et difficile. Or les écoles de musique et les conservatoires sont pour la plupart débordés par le nombre de demandes d'inscription ; pourquoi iraient-ils chercher ceux qui ne demandent rien ?
Les grands précaires ne demandent rien aux écoles de musique ; pourquoi devraient-ils les intéresser ?

> ”tu dis voilà je... je vaux strictement rien, je veux dire un paquet vide de cigarette q'on jette dans... sur le trottoir, c'est exactement la même chose, ou un papier dans une poubelle : c'est exactement la même chose. Tu comprends, tu perds complètement sens vivre.”

<u>Une non demande par découragement devant la complexité de l'accès</u>

La complexité de l'accès aux services sociaux de base comme ceux qui permettent ”d'avoir un toit”, ce que décrit par Christophe, nous amène à penser que ”l'accès à la culture” c'est à dire la culture institutionnalisée et plus ici plus particulièrement l'enseignement musical, est encore plus loin de ses préoccupations.
D'abord, le découragement face à toute démarche vers les institutions marque sa vie quotidienne. Dès lors, on peut penser que l'apprentissage, lorsque l'on se perçoit comme ”quelqu'un qui ne vaut rien”, est encore plus difficile à appréhender. Pour vouloir apprendre, il faut déjà se sentir quelqu'un.
Apprendre, c'est pouvoir se projeter dans un futur où ce que l'on aura appris pourra être réinvesti dans des relations sociales ; la survie au jour le jour ne permet pas de miser sur sa propre valorisation par les apprentissages. Comment recevoir quoique ce soit lorsqu'on a le sentiment de ne rien avoir à donner en retour ?
L'expérience quotidienne de la vie précaire est en fait une relation dominant / dominé dans la mesure où les gens ne font que recevoir des choses de manière arbitraire, sans savoir pourquoi elles arrivent, de temps en temps on lui donne et d'autres fois non, alors que le besoin est ailleurs, dans un rapport social. Dans cette relation il n'y a pas d'échange. Dans cette situation Christophe refuse le sucre, la cuillère et le bol pour boire un café qu'on lui tend.

> ”Tu comprends, il te donne quelque chose, il te donne un morceau de sucre : il te dise monsieur on te donne un morceau de sucre hein!”Parce que tu es tellement dégouté de cette histoire tu

> comprends ? Hé, c'est pas eux qui paye de leur poche : ils sont bénévoles tout simplement. C'est des dons des gens ou des associations quelque chose comme ça. Et voilà. Mais tu es tellement dégouté, tu prends café sans sucre et sans cuillère et si c'est possible sans bol, hein ! comme ça directement à la cafetière parce que tu dis putain ça coute tellement cher, ça prends tellement il faut s'en occuper, il faut préparé le café, mettre des filtres, mettre la flotte, y a l'électricité, putain c'est trop, pour moi c'est trop, moi je mérite pas ça (rire), tu comprends ?

Proposer de la musique à des précaires comme Christophe ce serait leur donner un ”morceau de sucre”, comme sur cette vidéo qui circule en ce moment, montrant un groupe de jeunes musiciens qui remplissent le chapeau d'un mendiant silencieux et passif, et puis repartent, comme si le ”moment de musique” allait changer sa vie.[21]

Le fait de distribuer des colis alimentaires (un morceau de sucre) pour se dédouaner d'un rapport humain social est à mettre en parallèle avec une distribution de la culture venue d'en haut. Qu'est ce qu'un milieu excluant ? demande Jean Furtos. « C'est un milieu qui ne vous reconnaît pas dans votre dignité, dans vos besoins humains, et c'est tout à fait connecté avec la précarité ». Proposer de la musique comme on propose un morceau de sucre, c'est renforcer autour d'une personne précaire, ce milieu excluant.

Il s'agit plutôt de considérer ce que gens qui vivent dans la rue pourraient apporter dans une relation d'échange égal. L'animation musicale telle qu'elle trop souvent dispensée est à remettre en question. Les gens qui donnent un ”morceau de sucre culturel” devrait se poser la question des spécificités des précaires dans leur manière se percevoir, et notamment prendre en compte le phénomène d'auto-exclusion décrit par Jean Furtos dans sa clinique psycho-sociale.

<u>Une non demande par non adhésion aux principes de l'offre.</u>

Puisque la plupart du temps l'enseignement est un enseignement par cursus, un précaire ne s'inscrira pas dans un dispositif qui ne le concerne pas en terme d'évaluation. Sans compter que l'offre lui feront dénigrer ses propres capacités, le sujet n'adhérera pas aux principes de l'offre. L'offre culturelle dans ce cas là est très loin de ses préoccupations essentielles qui est de survivre.

<u>Quel est le sens de l'enseignement musical pour des populations qui sont marginalisées ?</u>

L'action d'aller enseigner la musique ou de développer des pratiques musicales dans ”les quartiers”, les prisons, les hôpitaux, …, pose la question de *quoi faire dans ces lieux et pourquoi.*

[21] https://www.youtube.com/watch?v=C8BDHT3itOo

Pour moraliser ?

Moraliser, c'est donner une leçon, rendre conforme à des règles et des valeurs dominantes. Est-ce que l'art n'est pas au contraire déranger, bousculer les représentations et montrer des réalités par l'imagination et la création ?

Pour éduquer ?

Si l'art sert à éduquer, c'est surtout pour développer le sens critique face au monde qui nous entoure. Même sans parler de l' "art engagé", qu'est-ce que pourrait exprimer en effet un art non critique, à part des choses déjà dites ?
C'est souvent en sortant des principes de l'éducation académique que de nouveaux courants artistiques ont pu apparaître. C'est souvent en dehors des conservatoires que les musiciens ont inventé en musique. La musique punk est un bon exemple de (dé-) construction des schémas de l'éducation. Marquée par un rejet de tout apprentissage et de toutes les écoles, elle porte une critique forte sur la nécessité d'apprendre la musique pour jouer de la musique et en inventer. Comme le dit Bruno Bernard, pour définir le mouvement Punk, "quand tu connais trois accords, c'est que tu en connais un de trop!". Les Punks ont ceci en commun avec les précaires qu'ils sont hors cadre: on n'éduque pas plus les précaires que les Punks puisque ils ont en commun de rejeter un système de valeurs aliénant qui méprise leurs conditions sociales. D'autre part, explique Meirieu,"L'éducation est une relation dissymétrique» :

> "Il y a, nous l'avons dit, un éducateur et un éduqué…Et c'est l'éducateur qui choisit ce qu'il considère être "bon" pour l'Eduqué qui, par définition, ne peut pas faire ce choix, car s'il pouvait le faire, c'est que précisément il n'aurait pas besoin d'être éduqué. Que nous le voulions ou non, que nous en nourrissions ou non quelqu'inutile culpabilité, nous choisissons toujours une multitude de choses pour celui et à la place de celui dont nous sommes chargés : les parents choisissent la langue que va parler leur enfant, les rituels sociaux auxquels sociaux auxquels il devra se soumettre ; les concepteurs de programmes scolaires et les enseignants choisissent les contenus culturels qu'il convient de transmettre aux élèves, les méthodes qu'il faut utiliser pour cela et qui sont toujours porteuses implicitement ou explicitement de représentations de l'homme, du savoir, de la société ; les formateurs choisissent toujours les supports qu'ils vont utiliser, les modalités d'exposition des connaissances, les types de regroupements, etc."[22]

La relation dissymétrique n'est pas souhaitable pour des adultes, d'autant plus s'il s'agit de gens dans la précarité

---

[22] Philippe Meirieu, "Penser l'éducation et la formation", *in : Cours de licence de sciences de l'éducation, disponible sur le site* http://www.meirieu.com/COURS/PENSEREDUCFOR.pdf

> ”Certes, on peut considérer avec Hannah Arendt, que l’ ”on n’a pas le droit d’éduquer des adultes”, car cela reviendrait à placer certains adultes (au nom de quels critères ?) en situation de décider du bien de leurs pairs : une telle distinction entre ”adultes ayant le droit d’éduquer et ”adultes devant être éduqués” serait grosse de tentations totalitaires.”[23]

Alors *comment enseigner*, permettre et accompagner des apprentissages, et rendre ces apprentissages signifiants, comme le dit Piajet, *sans éduquer*?

Puisque l’on a affaire à des adultes, parler de formation pourrait sembler plus adapté. Sans nier la relation enseignant-apprenant qui reconnait la différences de compétence dans un domaine donné, par exemple la musique, la relation dans le cadre de la formation pour adulte respecte autant que possible un principe égalitaire parce qu’il doit ”inscrire la relation éducative dissymétrique dans une perspective contractuelle”.[24]

Mais Philippe Meirieu souligne que

> ”la dissymétrie qui sépare le formateur et le formé doit être elle-même inscrite dans un engagement contractuel réciproque clairement finalisé par des objectifs négociés”.[25]

Les ”engagements contractuels” et les ”objectifs négociés” ne sont pas choses simples: ”Engagement” et ”objectif” sont des termes qui demandent de s’inscrire dans la durée et de pouvoir ”voir l’avenir, meilleur” comme dit Christophe.

<u>Pour témoigner ?</u>

L’enseignement permet-il le témoignage ? Le témoignage permet de donner la parole à des populations qui en sont privées pour différentes raisons. C’est une manière de rendre compte d’un état, d’une situation, de personnes que l’on ne voit plus et que l’on entend plus dans la société. L’enseignement propose des outils, développe des compétences, dispense des savoirs et des savoirs-faire. Ce dont ont besoin ces populations c’est d’une écoute particulière, singulière. Elles ont sans doute besoin que l’on renverse le processus pour apprendre d’eux.

Pour donner les moyens de transformer une expérience par l’expression artistique ?
Il est possible, sous certaines conditions, de transformer une expérience par l’expression artistique

---

[23] *Ibidem*

[24] *Ibid.*

[25] *Ibid.*

seulement il faut d'abord que ces personnes aient le désir de suivre un enseignement, ce qui n'est pas du tout évident.

Pour participer à la valorisation de l'institution demandeuse de projet culturel ?

Lorsqu'on développe un projet de création, n'y a pas forcément de relation entre le projet artistique et l'objectif de l'institution

C'est quelque chose inimaginable dans un pays comme la France de rester comme ça

Pour donner un exemple concret des malentendus possibles et de plus en plus difficiles à éviter entre un projet artistique et l'objectif d'une institution, je présente ici une situation de blocage rencontrée récemment.
Au début de l'année 2015, j'ai été à l'initiative, avec un ami écrivain, d'un projet en milieu psychiatrique accepté et soutenu par le service culturel de l'hôpital Saint Jean de Dieu.
Ce projet, "Echos de voix", consistait à créer une œuvre à la fois musicale et documentaire aboutissant à la réalisation d'une émission diffusée par Radio Canut.
Etant donné le projet lui-même, il était clairement établi dans le contrat que nous avons signé, que *nous donnerions la parole aux patients*, et cela ne semblait pas poser problème a priori.

Le projet "Echos de voix" à Saint Jean de Dieu

Une seule limitation avait été posée par le service culturel, en lien avec la direction de l'hôpital, avant le commencement de ce travail : nous n'avions pas accès aux services, c'est-à-dire que nous n'avions pas l'autorisation d'entrer dans les bâtiments, sauf dans les coursives et dans les lieux où ne vont pas les patients.

Toutes les paroles de patients ont donc été captés dans le parc de l'hôpital.
Nous n'avons jamais tenté d'orienter les discours, d'aucune manière que ce soit, nous tendions simplement une paire de microphones pour capter ce que les patients voulaient dire à ce moment là.

J'ai réalisé un premier montage pour le faire écouter à la responsable culturelle, mais très vite elle nous a expliqué que *la parole de ces personnes ne devait pas sortir de l'hôpital*.
Les arguments de la responsable culturelle étaient que les patients, alors "en crise" ne souhaiteraient probablement pas, s'ils étaient en bonne santé, que ce qu'ils avaient dit soit entendu à l'extérieur. D'après la responsable, l'hôpital est un lieu où la personne peut s'exprimer en crise justement parce qu'elle est protégée par l'institution.
Dans le montage sonore que je lui faisais entendre se dégageait, d'après elle, "une impression d'enfermement" ce qui semblait également la gêner beaucoup.
On peut se demander pourquoi elle était gênée :

- Est-ce que les projets culturels doivent servir à défendre une certaine vision des institutions qui y ont recours ?
- Est-ce que l'hôpital psychiatrique n'est pas un lieu d'enfermement ?
- Est-ce que les patients qui y sont ne sont pas dans un état psychique particulier, souffrant, parfois mutique ou parfois délirant ?
- Est-ce que les paroles de patients sont si différentes de paroles que n'importe qui pourrait tenir, penser ?
- Est-ce que l'hôpital psychiatrique ne concerne pas les gens, ou est-ce qu'il faut prendre en

considération la possibilité que chacun puisse y aller ou s'y retrouver à un moment de sa vie, que la santé psychique n'a rien de spécifique ? Est-ce que nous ne sommes pas tous concernés par les "délires de patients", délires profondément existentiels, comme le souligne Guattari ?

> *"Ce que je constate, c'est que le rapport avec le psychotique (...) pose des questions avec insistance (que généralement ont s' efforce de pas voir), remet en question le monde des significations dominantes, le monde des relations sociales, le monde de l'échange, le monde de l'affect, introduit avec insistance des dimensions sémiotiques, sémiologiques qui sont en rupture avec justement ce monde médiatisé, ce monde du pouvoir dans lequel on est. Alors, d'une certaine façon, c'est comme une sorte de laboratoire très important. Alors la psychiatrie tout le monde s'en fout, on la laisse dans une misère épouvantable. Mais qu'est ce que vous faites avec la psychose, avec la schizophrénie, qu'est ce que vous faites avec la psychiatrie? La question qui se pose c'est pas seulement pour faire du bien dans le domaine social, c'est qu'est ce que vous faites avec vous-même, qu'est ce que vous faites avec votre propre folie, qu'est ce que vous faites avec votre désir, qu'est ce que vous faites avec votre rapport au monde, avec votre singularité, avec votre naissance, avec votre mort? Est ce que ça existe? est ce que c'est un objet qui a de l'importance? - "Non, non ça ça nous regarde pas, on fait de la télévision, on fait de la production, on est dans le marché commun et la singularité et la finitude c'est pas notre projet", ah bon...ça m'étonnerait beaucoup, parce que c'est quand même quelque chose qui est au cœur de l'existence."* [26]

Finalement, il nous a été interdit de continuer à enregistrer la voix des patients. Ce travail sous prétexte que le directeur ne serait pas d'accord avec l'image que nous projetions.
Que reste-t-il de l'institution si on ne peut entendre la parole des patients ni parler des conditions de vie à l'intérieur de l'hôpital?

Le service culturel de l'hôpital est-il d'abord soucieux d'une image de l'hôpital et d'une image de la culture ?
Il est difficile de développer des projets artistiques et de formation artistique conventionnés avec des institutions de soin, mais aussi avec les prisons, les centres spécialisés, les maisons de retraite, etc, sans poser le problème des objectifs institutionnels ; or les institutions peuvent facilement limiter leur conception de la culture à un "bienfait" dont elles peuvent tirer bénéfice pour les personnes et groupes concernés, et pour l'image que ces institutions pourront donner d'elles-mêmes.
Aucune institution n'est à l'abri de cette tendance à plaquer sa conception des bienfaits qu'elle peut dispenser sur autrui… pas même le CEFEDEM.

---

26 Félix Guattari, https://www.youtube.com/watch?v=NAahyYZkrAo

Aujourd'hui il fait bon ça va, demain il fait mauvais : c'est pareil !

Viorel, histoire de l'échec d'un projet musical sur le territoire.

J'ai tenté en début d'année de réaliser un projet musical avec Viorel, un Rom. Un « projet pédagogique », dispositif qui permet de faire pratiquer la pédagogie par les étudiants, m'était demandé par le CEFEDEM et je l'ai conçu au mois de septembre 2014.

La famille de Viorel était installée dans les pentes de la Croix Rousse, sur un parking. Ils vivait en couple dans une camionnette. Pour entrer en contact, je me suis garé tout proche de leur voiture et j'ai parlé quelques fois avec lui. Une trentaine de minutes à chaque rencontre. D'autres familles de Roms étaient garées à côté de son emplacement, dans des voitures.
Il comprenait un peu le français. Il s'est avéré qu'il était clarinettiste. Il faisait la manche avec en disant que c'était de plus en plus difficile de vivre comme cela. Il avait réalisé plusieurs projets de groupe et m'a montré un CD sur lequel il apparaissait. Je me suis intéressé à son parcours, à son environnement, à sa musique.
Je lui ai expliqué les enjeux et les objectifs de cette rencontre musicale et j'ai tout de suite eu un accord ferme de sa part pour y participer. A sa demande, j'ai d'ailleurs cherché des tampons de clarinette pour qu'il ait un bon instrument.
Les conditions pour mener à bien ce projet était, pour moi, qu'il écoute un enregistrement de musique Rom fait par des occidentaux et qu'il ré-interprète cette musique en fonction de ce qu'il entend et à sa manière.
J'avais proposé deux séances pour cela, dont la deuxième serait enregistrée.
Le projet n'a pas eu lieu puisque Viorel est parti un jour avec sa famille. Il a disparu du parking subitement. Les autres Roms m'ont indiqué son nouvel emplacement dans le même quartier mais je ne l'ai jamais retrouvé.

Quelle réflexion peut on tirer de cette histoire ?
On peut dire que les préoccupations de Viorel sont ailleurs que dans le simple accord verbal. Manque-t-il de parole, me suis-je mal exprimé, pourquoi refuse-t-il une relation ?
On pourrait croire que c'est le fait de jouer de la clarinette qui permet de s'insérer dans un projet musical alors que ce n'est pas le cas ici.

Cela interroge :

- La validité d'un projet pédagogique qui devait se réaliser *dans un temps qui ne convenait pas* à Viorel.

Le projet devait se dérouler sur à peu près un mois, sans compter le temps de prise de contact. Il semble qu'il ne soit pas suffisant, et qu'il soit en même temps trop long : pas suffisant, dans le sens où peut-être que la consigne n'a pas été perçue comme suffisamment pertinente dans ce laps de temps ; c' est dans le contact avec Viorel que s'établissait l'échange, une relation d'ordre amicale.

Un projet qui va trop vite, du point de vue de la relation, ne va pas pouvoir se réaliser. Le rapport entre qui on est et ce qu'on fait est à considérer dans l'élaboration d'un tel projet. Mais ce projet est en même temps trop long, puisque Viorel devait partir avant de débuter le projet pour des raisons qui sont liées à la précarité de son lieu de vie.

Il semble que la temporalité d'un projet pédagogique ne s'accorde pas forcément avec la temporalité de n'importe quel joueur de clarinette.

La « musique Rom », au centre du projet, qui est aussi la musique de sa culture, n'est peut-être pas une priorité dans le mode de vie d'une personne nomade, en continuel déplacement. Les contraintes sociales sont plus fortes que le désir de partager un moment de musique.
Cela pose la question de la nécessité musicale ; Viorel fait la manche avec sa musique, donc sa musique lui est plus nécessaire, plus vitale, qu'à beaucoup de gens et même de musiciens. Cette nécessité de musique est une nécessité de manger, de subvenir à ses besoins ; dans l'urgence, si la musique ne lui permet pas cela, il va choisir une autre solution ; changer de lieu, par exemple.
Où est la place pour un « projet pédagogique » ? L'action pédagogique est « hors cadre » dans ce contexte là, parce que l'urgence de subvenir à ses besoins est plus importante que d'apprendre. Peut-on apprendre dans l'urgence ?

C'est le thème du CD que j'ai réalisé en 2000 avec Isabelle Bassil, «Le luxe de la réflexion ! »[27] : lorsqu'on est dans l'urgence, l'esprit est focalisé sur l'immédiateté, le fait de s'en sortir, et donc la réflexion, l'apprentissage, passent au second plan, c'est-à-dire qu'elles sont un luxe. Qu'y a-t-il de plus opposé à la précarité que le luxe ?

Une pédagogie de projet, comme celle que propose le CEFEDEM, se différencie des pédagogies plus traditionnelles, qui sont organisées généralement en cursus, c'est à dire selon une progression individuelle sur plusieurs années, marquée par des évaluations graduelles, successives.
La pédagogie par projet est sur un temps plus court, souvent collectif, dont le but est la réalisation même, il semble qu'elle puisse plus facilement s'adapter à des situations extérieures à l'institution.

le « hors cadre » interroge plus encore ces institutions en exigeant en même temps une hyper-adaptabilité pour que puisse se réaliser une activité culturelle et un temps qui soit suffisamment long pour que s'établisse un rapport affectif solide, un rapport qui dépasse l'urgence de subvenir à des besoins. Cette durée permet également de pouvoir envisager une reprise de contact ultérieure.
"mais c'est difficile de dire des amis parce que bon c'était c'est des discussion à … de tout et de rien, on parlait de tout et de rien", dit Christophe

---

Laurent Grappe, *Le luxe de la réflexion !*, CD , Métamkine Sonoris, 2000

Cela nous demande de réfléchir sur les liens sociaux et sur leur valeur. Qu'est-ce qu'avoir des amis? qu'est-ce que jouer de la musique avec d'autres ? Est-ce que le lien affectif ne doit pas précéder, afin d'autoriser une émancipation de la personne, toute construction de projet artistique ?

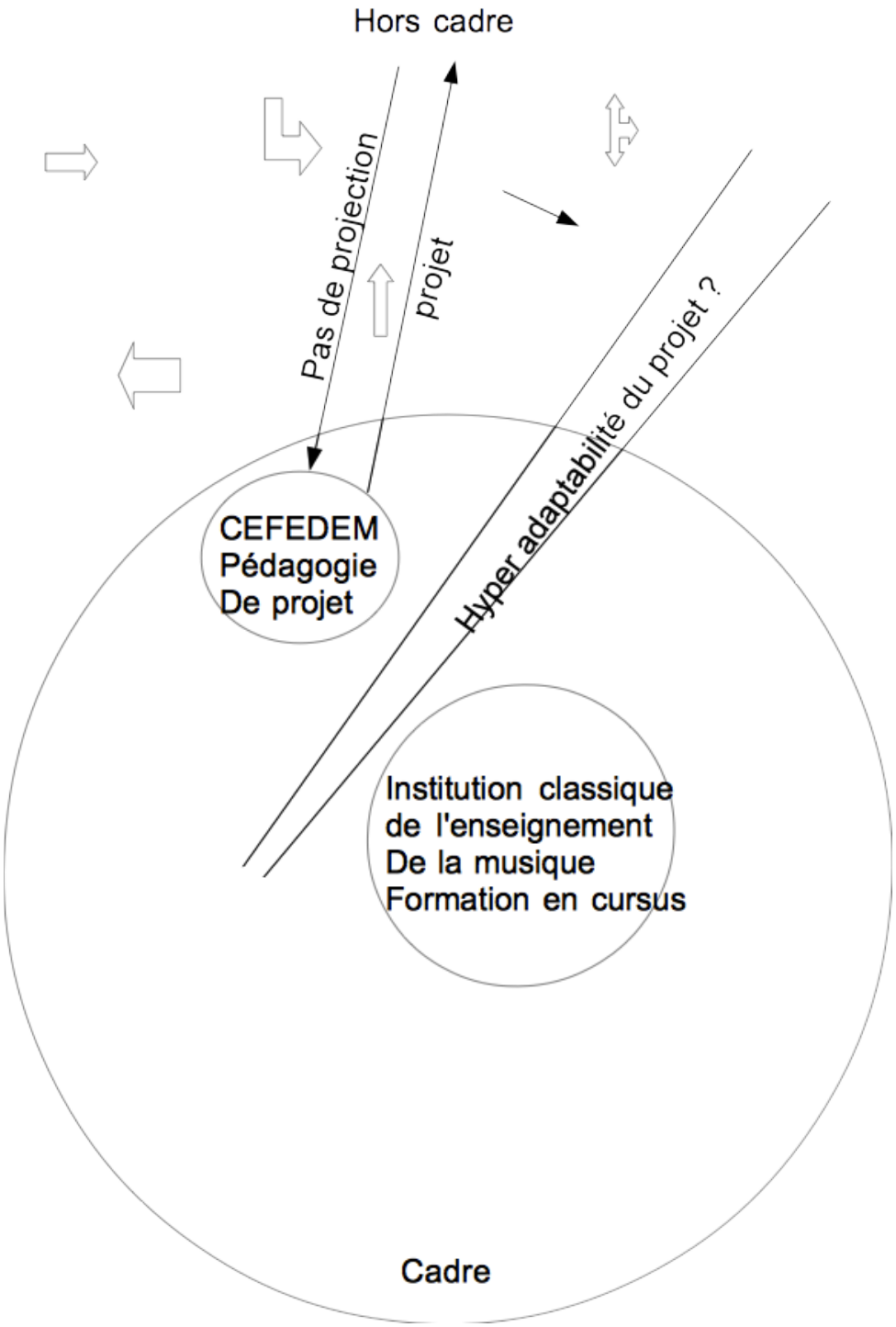

Il ne faut pas négliger pour permettre une hyper adaptabilité de prendre en compte le syndrome d'auto exclusion que décrit la clinique psycho-sociale. C'est un « syndrome de disparition de soi ». qui se caractérise par :

- Une rupture active des liens. « Le sujet, pour ne pas souffrir, se coupe activement de ses liens familiaux, y compris femmes, enfants, de ses amis, et quelque fois des aidants, travailleurs social, etc.
- Le fait de se négliger soi-même, de ne pas s'occuper de ses affaires".
- de refuser de l'aide. Plus vous allez mal, psychiquement, moins vous demandez de l'aide. Ne pas demander de l'aide est un signe de gravité »
- Une "réaction thérapeutique négative" : plus vous aidez quelqu'un, plus il va mal » : Il y a des gens qui vont mal parce qu'on veut trop vite qu'il aillent bien.
- Une "inversion sémiologique paradoxale de la demande" : on dirait que la personne ne demande pas au bon endroit. Altérité de la raison.
- Des "signes de disparition" : morts prématurées dues à l'évitement thérapeutique, du à l'anesthésie du corps, rupture des liens, rupture de la capacité à demander de l'aide.

Tous ces signes sont bien de l'ordre de cette pathologie de la disparition. « Le sujet lui-même peut disparaître pour continuer de vivre à sa manière ».

On peut observer des retours du sujet disparu paroxystiques, par l'alcool, etc. « Le retour du sujet disparu peut se faire dans celui qui aide. "L'incapacité à souffrir se déplace vers l'aidant` ; L'inconfort de l'aidant fait partie de la clinique psycho-sociale." [28]

[28] Jean Furtos,https://www.youtube.com/watch?v=pX4wg4Bn1kI et https://www.youtube.com/watch?v=zovF8FYLKqk

c’est-à-dire tu vis avec des gens qui sont même situation que toi et tu vois pas que tu... tu vois pas l'avenir, meilleur

Conclusion

”Il y a aujourd’hui une mise à l’écart, une marginalisation catastrophique pour des populations humaines à l’échelle de la planète”[29]

Beaucoup de documentaires de cinéma, beaucoup de gens vont travailler sur ces terrains, dans le son aussi. Dans le théâtre aussi. C’est un rapport à la réalité d’aujourd’hui. Ça éclaire l’idée qu’il y a énormément de gens qui sont marginalisés dans le monde .
L’institution de l’enseignement musical touche finalement très peu de gens dans la société. Quels sont les blocages les plus importants ?

- La formation musicale, telle qu’elle se positionne dans les schéma que j’ai décrits, schéma pyramidal et schéma concentrique, ne permet pas de toucher les personnes en marge.
- Le temps que l’institution consacre au dehors est négligeable, par rapport à l’ampleur des dégâts
- Les dispositifs qui permettent de développer une créativité manquent.

La première règle, si on veut travailler avec les personnes hors-cadre.

- *D’abord entendre la situation dans laquelle sont les grands précaires.* Entendre, c’est quoi ? c’est comprendre une histoire, une histoire individuelle, un parcours chaotique, en mouvement. Ça gène, ça dérange, ça fait peur, ça crée un sentiment d’insécurité, pourquoi ? Les précaires nous rappellent que nous sommes vulnérables, dans une société où il faut être ”toujours d’attaque”. Comme le souligne Jean Furtos,

> ” la précarité dans son sens ordinaire, c’est simplement une vulnérabilité sociale qui fait que nous avons besoin d’autrui.”[30]

En ce sens, nous sommes tous des ”précaires” car nous sommes tous vulnérables, nous dépendons tous des autres. Ce n’est pas la pauvreté qui fait peur, mais la possibilité de devenir pauvre soi-même. Et pur ne pas se sentir précaire, on ne montre pas sa vulnérabilité et on évite de rencontrer ceux qui la montrent.

> ” La pauvreté, c’est avoir peu, la précarité, c’est avoir peur ” dit encore Jean Furtos.[31]

Avoir conscience de cette peur de la précarité, de sa vulnérabilité, est un premier pas vers l’inclusion.

---

[29] Félix Guattari, documentaire en Grèce https://www.youtube.com/watch?v=NAahyYZkrAo

[30] Jean Furtos,https://www.youtube.com/watch?v=pX4wg4Bn1kI et https://www.youtube.com/watch?v=zovF8FYLKqk

[31] *Ibidem*

- *Ecouter l'endroit où sont les précaires :* Ecouter les difficultés sociales, qu'ils ne mangent pas tous les jours, écouter l'errance, le dégoût de la société. Ecouter ce qu'ils fabriquent comme liens sociaux entre eux (les "amis de bouteille", les systèmes d'entraide, la solidarité : Christophe partage ses ASSEDIC…)

Avant de vouloir faire quoique ce soit de musical, il faudrait donc déjà écouter, et entendre.

La première cause du manque d'engagement des institutions d'enseignement musical auprès des précaires, c'est qu'elles sont déjà débordées par la demande, donc elles négligent une grande partie de la population.
Ces populations précaires, il faut aller les chercher. Cela demande un dispositif de prise en charge qui n'est pas à l'ordre du jour. Il y a des écoles de musique qui font des actions ponctuelles, mais pas envers les grands précaires.
Les projets qui peuvent être engagés auprès des précaires sont des projets extrèmement ponctuels, ce qui va à l'encontre de ce que c'est qu'une école, en tant qu'institution, parce que l'école agit dans la durée. Une institution musicale peut s'occuper d'un petit nombre de personnes, sur des cursus qui fonctionnent dans la durée, elle peuvent avoir un "rayonnement", c'est-à-dire qu'elle peuvent dispenser de la culture à partir de ce qu'elles sont, mais le rayonnement, par définition ne va que dans un sens. C'est le principe de la démocratisation. La démocratisation n'interroge pas la légitimité des institutions sur le plan de ce qu'elles dispensent comme culture, comme organisation, comme principe démocratique, et comme idée sur la personne, l'individu, comme si tout le monde était fait pour y accéder.
c'est une conception réductrice de l'individu qui ne permet pas que chacun puisse bénéficier de ce "droit à la culture" dont parle l'UNESCO. C'est un mouvement vertical, qui ne part pas de l'individu pour développer la formation, mais propose ses cursus établis, fixes, auquel il faut adhérer, l'individu est soit dedans, parce qu'il est déjà intégré, soit dehors. Pour être intégré à l'institution, il faut déjà en faire partie. L'individu intégré à l'institution est conforme à l'institution. Mais même des individus conformes, intégrés, peuvent-ils s'épanouir dans ce cadre ?

> "L'individu est un multiple, une pluralité, traversée par les subjectivités sociales en constant mouvement"[32]

Pour Guattari, l'individu n'est pas conforme aux institutions. Il est traversé par son rapport aux autres et au monde. Le multiple, la pluralité, les subjectivité en mouvement ne se prêtent pas très bien à l'institution comme lieu d'épanouissement.

Guattari compare les institutions à des arbres qui sont des points fixes avec une verticalité alors que le rhizome fonctionne sur le principe de transversalité. Dans l'idée de rhizome, il n'y a pas de début ni de

---

[32] cybercultures studies etudes textes, 12/12/10 http://www.meetopia.net/ccc/10-11-eletronic_remediation/pdf/etude-rhizome.pdf

fin. Chaque élément est un centre. Le rhizome est une racine démultipliée étendue en réseau dans la terre ou dans l'air, sans racine principale.

Il fonctionne sur "le principe de connexion et d'hétérogénéité : n'importe quel point d'un rhizome peut être connecté avec n'importe quel autre, et doit l'être. C'est très différent de l'arbre ou de la racine qui fixe un point, un ordre"[33]

Guattari oppose à la démocratie qui s'imposerait d'en haut, comme un arbre fixe, un ordre vertical, une démocratie en rhizome qui correspond à une mutiplicité d'états et de mouvements individuels qui fonctionne de manière horizontale et imprévisible où les institutions ne sont que des points d'intersection. Cette idée de la démocratie est à mettre en relation avec la question de l'enseignement et de la transmission. Dans le principe du rhizome la transmission est horizontale, elle circule à travers. Elle ne va pas dans un seul sens. Elle doit d'abord s'inscrire dans l'écoute.

Le mémoire sonore est une tentative de relier la transmission et l'écoute. L'écoute est la première condition du respect.
Contre le syndrome d'auto-exclusion des grands précaires Jean Furtos propose ceci :

> "Alors le traitement, j'ai honte de le dire, le traitement direct c'est le respect. avoir fait 40 ans de métier pour dire qu'on soigne les gens par le respect ça parait un peu ridicule…"[34]

l' écoute c'est ce qui relie la musique au respect, ce devrait être la base de l'enseignement.

---

[33] Gilles Deleuze, Felix Guattari, *Mille Plateaux*. Version intégrale numérique sur http://hypermedia.univ-paris8.fr/bibliotheque/Plateaux.html

[34] Jean Furtos, https://www.youtube.com/watch?v=zovF8FYLKqk

ANNEXE

Transcription écrite de l'entretien avec Christophe

Bon le matin on partait, *le matin je partais dans la nature, complètement dans la nature* et avec les copains je trouvais pas... après j'ai trouvé des copains mais c'était des copains de bouteille et c'est... voilà.

Et tout le temps des rendez vous avec l'assistante sociale, avec la mairie partout partout « *non on peut rien faire pour vous, on a plus de budget, on a on a plus rien, vous cherchez de votre coté* » mais j'ai dit « comment je peux chercher de mon coté, si il faut louer un appartement, il faut bien des fiches de paye, faut des garanties etc »
« oui mais d'abord vous trouvez et après on s'en occupe » *bon j'ai trouvé quelques adresses mais ils ont strictement rien fait, justement, c'est marrant ..*
Mais c'est une vie , c'est une vie à part, *on se sent tellement mal tu te sens abandonné, complètement abandonné c'est à dire tu vis avec des gens qui sont même situation que toi et tu vois pas que tu... tu vois pas l'avenir, meilleur.*

Heu, je me suis accroché j'ai tapé à toutes les portes inimaginable et j'ai dis bon peut être qu'il y en a un qui va m'aider hein et j'ai tombé sur une personne, justement, c'est une assistante sociale qui m'a dit voilà on peut faire quelque chose. Elle préparait les dossiers. Elle a tout fait le nécessaire et elle m'a trouvé un ...bon... un appartement, un foyer pour l'instant bon, c'est bien, en dépannage, ça va, avoir un toit c'est déjà pas mal, hein, et, mais si je frappais pas à toutes les portes aujourd'hui *je sais pas où je suis avec déjà problème alcool c'est très très grave* et plus complètement ..tu...

Je ne m'occupais pas du tout de moi, tout les matins je me réveillais je pensais à la bouteille, voir les copains, bouteilles, bouteilles, des bagarres des... c'est quelque chose inimaginable dans un pays comme la France, de rester comme ça. C'était, voilà c'est...c'est.

Moi j'avais un petit peu d'argent... des... qui me restait et bon je touchais ASSEDIC en même temps on partageais tout le temps la... tu sais c'est un partage entre des...on peut dire des amis *mais c'est difficile de dire des amis parce que bon c'était c'est des discussion à ... de tout et de rien on parlait de tout et de rien* mais par contre j'ai trouvé des gens très bien. Par exemple je buvais souvent dans le 7ème avec les copains sur les parkings y a des gens qui sortaient des voitures qui nous donnaient une petite pièce. Ils voyaient les bouteilles mais ils nous donnaient quelque chose un une petite pièce ou quelque chose comme ça, c'était touchant hein c'était vraiment très touchant c'est...

Ça veut dire il y a des gens quand même en France qui... qui savent, qui connaissent les problèmes, et c'était quelque...bien quelques années en arrière hein. *Pour toi, pour d'autre c'est simple d'ivrogne ça vaut pas l'... ça vaut pas grand chose un ivrogne hein ?* Mais quand même heu on a eu des gens heu même des mémés qui nous ramenaient des...à manger ou

quelque chose comme ça...mais vraiment gentiment et tout ça, bon. On n'a jamais refusé mais bon c'était quelque chose triste, triste, triste, voilà.

C'est et j'ai rêvé, j'ai rêvé un toit j'ai rêvé un toit déjà pour mes enfants parce que j'étais séparé d'avec ma femme et tout ça je vais voir mes enfants dans des conditions normales *ça veut dire si tu n'a pas de toit tu n'as pas de conditions normales.* Non non je ne les voyait pas *parce que j'étais pas apte à... comment s'appelle... heu assumé d'être père ou ou même ex-mari ou n'importe quoi j'étais vraiment la merde... c'est la merde, voilà.* c'est même...

Pour les associations et tout ça il disait oui monsieur vous savez vous votre situation *mais moi comme j'étais, tu sais j'étais comme ça je me suis arrangé toujours j'ai dit bon ah oui on a vu pire ? Ah bon merci beaucoup voilà heu je A la prochaine c'était a chaque fois comme ça*, je ne me suis pas battu tu sais comme les autres ils se seraient battu à fond *moi j'étais incapable parce que y m'a dit voilà y a des gens qui sont dans des situation beaucoup plus difficiles moi je dit putain bon on laisse la place pour les gens qui sont encore pire* hein et c'était toujours comme ça tu comprends heu... voilà.

C'est difficile de tombé sur une bonne personne parce que je sais pas la loi comment elle est faite mais bon *tout ce qui est service sociale il ne s'occupais vraiment rien y faisait strictement rien. Ils étaient débordés, plein de papier sur le bureau... mais, mission impossible même demander n'importe quoi, demander quelque chose c'était mission impossible.* « Monsieur vous savez j'ai cent cinquante mille dossiers sur ma table vous n'êtes pas premier » voilà c'est tout le temps, c'était quelque chose de tragique.

C'est pour ça quand je vois des gens, je connais plein, plein, plein parce que j'ai connu... heu qui sont toujours dans la rue heu ça me fait pitié mais... heu... mais à un moment heu... comme je discutais avec eux, ils ont complètement perdu sens de vivre. Même je pense heu... je connais à la Part-Dieu j'ai des copains, là même si je dit si.... Je parlais franchement avec eux parce que c'est des vrais copains, vrais copains : « est ce qu'on trouve quelque chose pour toi est ce que tu es capable de vivre normalement ? » il a dit : « non ». C'est quelque chose....

Ils sont dégoutés de trouver un travail, dégoutés de trouver un toit normal où il y a des douches où y a des toilettes, où y a une chambre avec un lit, tu comprends, chauffage et tout ce qui suit c'est des choses c'est pas du luxe hein ? Mais ils sont incapable d'accepter des propositions même comme ça. C'est malheureux ils sont incapable parce qu'ils ont perdu complètement le sens vivre, tu comprends.

Moi j'étais pas loin, j'étais pas loin , J'ai dit « *peut être je crève comme ça, tant mieux je crève dans la rue avec les autres, c'était peut être meilleurs solution ».* Mais après j'ai réfléchi un petit peu mais j'ai dit non tu as quand même des enfants, tu as quand même quelqu'un qui pense à toi.

C'est pour ça je connais, je connais, je respecte les gens qui sont dans la rue. Ça me fait mal au cœur Burp ! pardon, il y en a de plus en plus *mais si ils sont pas entourés de toute façon ils ne vont jamais s'en sortir parce que les gens ils vivent dans un monde à part, c'est un*

monde à part. Tu vois le monde de la rue c'est un monde à part tu comprends. On peut même pas comparé avec des gens qui sont toxicomane qui ont un logement ou quelque chose comme ça, qui se trouve en groupe dans un apparement etc c'est quand même un monde... moi j'appelle ça souterrain tu comprends voilà c'est compliqué, c'est compliqué. Et heu … P*lus longtemps tu reste comme ça tu t'enfonces tu t'enfonces plus ça veut dire une journée de plus dans la rue : tu t'enfonces plus, plus, plus,... et tu touches le fond et tu touche le fond, t'as pas... t'as envie de rien faire.*

On commence par se laver heu manger (pour moi une fois par jour) heu... dormir, ça veux dire tu es complètement perdu, chercher du travail, s'occuper de ses papiers, même si tu as des rendez vous tu dit oh putain fait chier aujourd'hui j'ai bu je veux pas aller la bas fait chier hein ? Hein ? Tu n'a pas de possibilité de téléphoner parce que t'as pas de téléphone t'as pas d'argent pour acheter une carte téléphonique. Complètement tu laisses tout, tout... tout voilà Aujourd'hui il fait bon ça va, demain il fait mauvais : c'est pareil !

Tu comprends, il te donne quelque chose, il te donne un morceau de sucre : il te dise monsieur on te donne un morceau de sucre hein ! Hein, est ce que vous êtes conscient on vous donne un morceau de sucre ! C'est moi j'ai fait le chèque pour acheter un palette de sucre, hein ! Tu comprends... non c'est pas le cas... mais tu as l'impression, c'est comme ça, tu comprends ? *Et enfin de compte tu dis voilà non non j'ai pas besoin de sucre, je prends café mais je prends pas de sucre tu comprends ?*_Parce que tu es tellement dégouté de cette histoire tu comprends ? Hé, c'est pas eux qui paye de leur poche : ils sont bénévoles tout simplement. C'est des dons des gens ou des associations quelque chose comme ça. Et voilà. *Mais tu es tellement dégouté, tu prends café sans sucre et sans cuillère et si c'est possible sans bol, hein ! comme ça directement à la cafetière parce que tu dis putain ça coute tellement cher, ça prends tellement il faut s'en occuper, il faut préparé le café, mettre des filtres, mettre la flotte, y a l'électricité, putain c'est trop pour moi c'est trop, moi je mérite pas ça (rire),* tu comprends ?

Comme tu dis hein, pour les restos du cœur c'est a peu près la même chose. Tu dis je mérite pas ça hein. hein. Aller là bas, remplir mon sac et partir, voilà. C'est comme ça, c'est très difficile à … mais
par la force, comme tu dis, *tu reste la dedans, tu s'habitues, tu s'habitues avec ça. Tu est obligé de passer par là, obligé de passer par la, et c'est ça qui est... après tu es tellement dégouté de tout de ta vie, de tout.* Tu vis comme ça, bon voilà je suis vivant, j'ai mes copain de bouteille, je vois personne, les gens me regarde bizarrement, les vigile me contrôle chaque fois que je rentre dans un magasin, tu dis voilà je... *je vaux strictement rien, je veux dire un paquet vide de cigarette q'on jette dans... sur le trottoir, c'est exactement la même chose, ou un papier dans une poubelle : c'est exactement la même chose. Tu comprends, tu perds complètement sens vivre. Tu n'as pas de toit déjà tu traines, tu traines dans la rue. L'homme invisible,* comme tu dis. Tout le monde qui se méfie, tout le monde qui tourne le dos. Voilà, tu es tout le temps agressé par les contrôleurs TCL par tout le monde, voilà des menaces, la police qui vide les bouteilles parce que ça m'est arrivé déjà qu'ils sont arrivés, ça m'est arrivé, par exemple : on était quatre, cinq. On avait des bouteilles de vin ou quelque chose comme ça. Il arrive il dit « voilà c'est fini la fête monsieur ». Là pssshh tout dans le caniveau, là. Et toi tu as dépensé toute tes économies que tu as, tu as dépensé pour... pour...pour un

médicament *j'appelais ça un médicament à l'époque tu as dépensé tout tes sous pour un médicament parce que pour nous c'était un médicament* et eux ils vident devant toi en plus en rigolant ça veux dire c'est la fête au village hein !